



MUNICIPALITE
D'ESCAUDOEUVRES



OCTOBRE 2007

Bulletin mensuel d'informations municipales

Mairie :
Tél. 03.27.72.70.70
Fax : 03.27.72.70.92
Site :
escaudoevres.fr

Permanences de
Monsieur le Maire :

Samedi
de 9 H à 12 H
en Mairie
Sur rendez-vous

MUNICIPALITÉ

ÉGO Patrice,

Maire

LEFEBVRE Guy,

Urbanisme et
Développement
Économique

MORY Nicole

Sports et Jeunesse

MORCHOISNE

Maurice

Travaux

RICHEZ Annick

École, Petite Enfance

CANDELIER

Anne Sophie

C.C.A.S.

PLATEAU André

Culture Fêtes
et Cérémonies

DOMISE-PAGNEN

Gérard

Finances

Développement

Économique

DHAUSSY

Marie-Thérèse

Environnement

Cadre de Vie

Mot du Maire

*** La fin de l'année 2007 s'annonce déjà et c'est avec beaucoup de vigueur que notre action municipale continue pour votre mieux-être.

*** L'équipe municipale dirigée par mes adjoints et adjointes très compétents, se devait, depuis 10 mois, de raisonner sur un court, moyen et long terme pour gérer le budget municipal, voté en Mars 2007, avec sagesse et réalisme.

** sur un court terme (2007) DES INVESTISSEMENTS DEVENUS INDISPENSABLES

- * pour moderniser notre ville avec l'installation de panneaux électroniques d'information . . .
- * pour embellir notre ville : aux entrées, par l'amélioration du fleurissement et l'installation de bancs publics.
- * pour dynamiser nos associations : par des moyens financiers nouveaux donnés pour le fonctionnement réel des associations sportives.
- * pour assurer la sécurité de nos citoyens empruntant les grandes voies de circulation de notre cité par des panneaux lumineux de ralentissement ainsi qu'un carrefour aux Conquistadores.
- * pour continuer notre action sociale envers les plus défavorisés.
- * pour le renouveau de notre médiathèque : l'informatique pour tous...
- * pour nos écoliers : les classes munies bientôt d'ordinateurs performants et la sécurité assurée aux écoles.
- * pour l'organisation de manifestations festives et culturelles par la Municipalité, les Associations dont l'O.M.C. : l'Office Moderne de la Culture.

Des diagnostics ont été vite engagés pour rénover les lieux publics : le chœur de l'Église, la Poste, la Mairie (travaux qui étaient en cours), les Écoles de même que l'Étang et la Salle Polyvalente dont l'avis défavorable à l'ouverture du public donnée par la Commission Départementale nous inquiétait.

** sur un moyen et long terme (2008 à 2020) :

DES CHOIX POUR L'URBANISATION DE NOTRE VILLE

*** Il faudra tenir compte que plusieurs phases seront à respecter concernant les futurs projets d'aménagement pour établir le P.L.U. : Plan Local d'Urbanisme avec le Clos Saint Pierre, la ZAD de la Louvière, les logements rue d'En Bas. La future zone de loisirs et de pêche autour de l'étang communal et la construction d'un terrain multisports pour les associations sportives dont les effectifs augmentent considérablement et de la Salle des Fêtes ne pourront être envisagées qu'avec des subventions incluses dans les prochains budgets.

D'ores et déjà la rénovation de la rue du Marais commencée par un bureau d'études est prévue pour 2008 et les travaux à l'Étang continueront par l'aménagement des berges.

Début 2008, la lumière jaillira de notre bâtiment social des Tilleuls (devant la Mairie) qui accueillera de nouveau des résidents. Un bonheur ne venant jamais seul, la Municipalité est fière d'encourager le CAS ESCAUDOEUVRES pour le 7^{ème} Tour de la Coupe de France de Football le dimanche 24 novembre.

Patrice Ego



IMMEUBLE « LES TILLEULS »



ENFIN !

L'IMMEUBLE « LES TILLEULS » VA ETRE DE NOUVEAU OCCUPE !

Après plus de 10 ans d'inoccupation quasi-totale, cet immeuble va retrouver sa destination d'origine en offrant début 2008, une offre locative supplémentaire aux scaldobri-giens (11 appartements).

Cette réhabilitation intervient un an après l'action des Enfants de Don Quichotte, la disparition de l'abbé Pierre et leurs impacts dans l'opinion (ces événements avaient contraint l'ancien gouvernement à présenter en urgence une loi sur le droit opposable au logement).

Cette inoccupation scandaleuse (de 1995 à ce jour) en plein cœur de la ville et dont les motivations réelles de l'ancienne municipalité quant à sa destination finale resteront très certainement un mystère ; cette aberration a pris fin le Mercredi 10 Octobre 2007 par la rétrocession de cet ensemble immobilier au bailleur social S.A. HABITAT 62/59.

A Escaudoeuvres comme ailleurs, et devant les besoins énormes, l'État doit reprendre en main le logement social.

Mais comment être confiant quand le lobby anti-loi S.R.U. (Solidarité et Renouvellement Urbain) qui sévit dans la majorité, continue d'essayer, par tous les moyens de contourner l'obligation des 20 % de logements sociaux, alors même qu'1,3 million de familles sont dans l'attente d'une solution d'hébergement en France, dont 115.000 pour le seul Nord Pas-de-Calais.

A Escaudoeuvres, ce sont plus d'une centaine de demandes de logements locatifs en attente depuis un an et qui souligne cruellement le manque d'investissement en matière de constructions neuves depuis dix ans de l'ancienne équipe municipale.

La nouvelle équipe est consciente de cette carence et prend toutes les mesures pour inverser la tendance. Mais nous aurons prochainement l'occasion de vous en dire plus . . .

La sécurité dans votre ville

Les panneaux installés rue Jean Jaurès et rue du Marais fonctionnent avec une limitation de vitesse à 50 Kms heure.

Le nouveau traçage, qui est en voie de terminaison, devrait contribuer aussi à respecter cette limitation de vitesse.



ATTENTION AUX DEPASSEMENTS de 50 Kms/heure, le commissariat de Cambrai va effectuer des contrôles plus fréquemment pour votre sécurité et celle de vos enfants !

- **A l'école Suzanne Lanoy**, des barrières de sécurité en bois ont été mises en place afin que les enfants qui échappent à la vigilance de leurs parents puissent être freinés avant de traverser la route. Des bacs à fleurs sont mis de chaque côté pour éviter aux mobylettes et vélos de passer. Les trottoirs sont faits pour les piétons et non pour les deux roues !



- **La rue Émile Zola** va être fermée au niveau de la rue Jean Jaurès avec seulement des barrières en chicane pour laisser passer les vélos et les voitures d'enfants. La rue ne pourra être utilisée que par les riverains.

- **La rue du Caporal Ségard** va être en sens unique ; il sera interdit de la descendre. Le fait de la prendre en montant ralentira la vitesse des automobilistes, ce qui sera plus sécurisant pour les riverains.

- **La rue Salvador Allende** sera changée de sens unique ; elle devient de plus en plus dangereuse par le passage de véhicules qui viennent de l'extérieur d'Escaudoeuvres pour éviter les feux en direction de Cambrai. Comme on pourra remonter la rue, un feu tricolore sera mis en place en haut au niveau de la rue Jean Jaurès.

- **Pour le carrefour rue d'Erre, rue d'En Bas et rue du Marais**, la signalisation va revenir comme auparavant. La rue d'Erre redeviendra prioritaire et les deux stops seront laissés rue du Marais et rue d'En Bas.

- **Pour les rues de l'Épinette et du 11 Novembre**, une étude est en cours pour réaliser des chicanes de ralentissement. Elle sera soumise à l'approbation des riverains.



Communiqué de la Caisse Primaire d'assurance maladie de Cambrai

LE PROGRAMME DE PREVENTION BUCCO-DENTAIRE DE L'ASSURANCE MALADIE

Pour que nos enfants n'aient pas mal aux dents et qu'ils sachent en prendre soin le plus tôt possible, l'Assurance Maladie et les chirurgiens-dentistes ont mis en place le programme M'T dents : un examen bucco-dentaire gratuit à réaliser à 6, 9, 12, 15 et 18 ans, pris en charge à 100 %, sans avance des frais.

6 ANS : LE MOMENT D'AGIR !

C'est l'âge de l'apparition de la première dent définitive, souvent sans que l'enfant et sa famille ne s'en aperçoivent, car elle n'est pas précédée par la chute d'une dent de lait.

En même temps, le risque carieux est bien présent.

Aussi, il est essentiel de familiariser l'enfant avec l'environnement médical du dentiste.

A cet effet, le véhicule de l'APESAL* aménagé en cabinet dentaire mobile va sillonner les routes du Cambrésis, à la rencontre des écoliers.

APESAL (Association Prévention Éducation Sanitaire - Actions Locales) : Association partenaire de l'Assurance Maladie oeuvrant pour la santé des enfants.

4 actions phares : dépistage des troubles de la vue et de l'audition, repérage précoce des troubles du langage, hygiène bucco-dentaire.

DES SEANCES D'HYGIENE

BUCCO DENTAIRE

DANS TOUTES LES CLASSES DE CP

Les élèves de 6 ans des classes de CP découvrent le cabinet dentaire mobile.

Sous la forme d'une séance ludique, l'animatrice de l'APESAL, accompagnée d'un chirurgien-dentiste, initie les enfants à l'hygiène bucco-dentaire, à l'aide d'une brosse à dents et d'une mâchoire géantes.

A l'issue de cette séance, chaque enfant reçoit un kit de brossage (brosse à dents, gobelet, dentifrice).

**PLUS DE RENSEIGNEMENTS : www.mtdents.info
www.apesal.fr**

État civil

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (R.G.P.D.), la collectivité est tenue de recueillir le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication des évènements (naissance, mariage et décès) dans le bulletin municipal.

Par conséquent, les listes relatives à l'état civil ne peuvent pas être diffusées dans ce bulletin.